


# DOSSIER PARTICIPANT



## Pratiques d'insertion **PROFESSIONNELLE** des jeunes

**Retours d'expérience et perspectives**

Colloque organisé par la Dares

**MARDI 14 NOVEMBRE 2017**

# ÉDITORIAL

La direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) a le plaisir de vous inviter au colloque consacré à l'accompagnement des jeunes vers l'insertion professionnelle.

Cette journée est l'occasion de croiser les regards sur les expériences en France et à l'étranger, et d'en tirer des leçons et des perspectives pour l'avenir. Elle est organisée autour de 4 sessions :

- Expériences étrangères et françaises de programmes d'accompagnement : ce que nous apprennent les évaluations.
- Jeunes et entreprises : comment favoriser la rencontre ?
- Comment l'accompagnement répond-il à la diversité des besoins ?
- Comment valoriser et développer les compétences ?

Experts, chercheurs et praticiens présentent leurs derniers travaux et des retours d'expériences, afin d'alimenter la réflexion et de dresser de nouvelles perspectives pour les politiques publiques d'accompagnement des jeunes en difficultés d'insertion professionnelle.

# PROGRAMME

**09h00 > 09h30**    **Café d'accueil**

---

**09h30 > 09h45**    **Ouverture**

*Selma Mahfouz*, directrice de la Dares (Ministère du Travail)

---

## **Animation de la matinée**

*Philippe Zamora*, sous-directeur du suivi et de l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle à la Dares (Ministère du Travail)

**09h45 > 11h15**    **Session 1 - Expériences de programmes d'accompagnement : ce que nous apprennent les évaluations**

- **Enseignements des expérimentations menées au Danemark par TrygFonden's Centre for Child Research**

*Michael Svarer*, Université d'Aarhus (Danemark)

*Michael Svarer* est chercheur en économie au centre TrygFonden qui mène des recherches pluridisciplinaires axées sur les jeunes. Des travaux sur l'accompagnement des jeunes seront présentés. Cette intervention présentera également plus spécifiquement les résultats de deux évaluations menées au Danemark : (1) celle d'un programme d'accompagnement et (2) celle d'une remise à niveau d'un groupe de jeunes non diplômés allocataires de minima sociaux âgés de 18 à 30 ans. La remise à niveau comprend des périodes de formation, des stages et un accompagnement. Les résultats de l'évaluation de ce dispositif indiquent un impact positif sur l'accès à la qualification.

- **Résultats d'évaluations menées aux États-Unis**

*Dan Bloom*, MDRC (États-Unis)

Le MDRC est un institut de recherche privé américain spécialisé dans les politiques sociales. Il mène en particulier des travaux de recherche sur les programmes d'accompagnement pour les jeunes décrocheurs. L'intervention présentera les résultats de ces travaux : Qui sont les jeunes décrocheurs ? Quels sont les programmes d'accompagnement qui leurs sont destinés ? Quels enseignements tirer de leurs évaluations ? Les résultats d'évaluations des programmes YouthBuild, Job Corps, et the National Guard Youth Challenge program seront notamment présentés.

- **Enseignements des évaluations menées en France**

*Mathilde Gaini*, Dares

En France, de nombreux dispositifs d'accompagnement des jeunes de moins de 25 ans existent sur le territoire, portés par différents acteurs. Ils n'accueillent pas tous le même public, et diffèrent dans leurs modalités (durée, intensité et types d'accompagnement, versement ou non d'une allocation). Des taux d'insertion à la sortie, même harmonisés, ne suffisent donc pas pour juger de l'efficacité de ces dispositifs. Des évaluations tenant compte notamment des caractéristiques des bénéficiaires et comparant ces derniers à des jeunes non bénéficiaires mais très semblables (« témoins ») sont donc nécessaires pour rendre compte de l'effet des dispositifs sur les trajectoires socio-professionnelles des jeunes. De telles évaluations ont été menées sur la période récente (Revenu contractualisé d'autonomie - RCA, Garantie jeunes, Accompagnement intensif des jeunes demandeurs d'emploi - AIJ) et nous en apprennent un peu plus sur les types d'accompagnement qui favorisent l'insertion professionnelle.

## **ÉCHANGES AVEC LA SALLE**

## 11h15 > 12h45 **Session 2 - Jeunes et entreprises : comment favoriser la rencontre ?**

### • **Les forums pour l'emploi des jeunes organisés par la CFDT**

*Diego Melchior, CFDT*

Depuis 2014, la CFDT Île-de-France en partenariat avec Pôle emploi et en lien avec la commune d'accueil organise des forums de l'emploi des jeunes. Cette initiative part d'un constat simple : il y a dans certains territoires un vrai problème d'accès à l'emploi pour des jeunes, qui vivent dans des quartiers très touchés par le chômage. Ce sont souvent des jeunes peu ou pas qualifiés, parfois victimes de discrimination, mais toujours qui manquent de réseau !

L'idée est donc de faire profiter ces jeunes identifiés par le service public de l'emploi du réseau que peut mobiliser la CFDT en les invitant à participer aux forums de l'emploi. C'est un lieu d'échange entre jeunes, recruteurs et syndicalistes. Le forum se veut un vrai relai vers les entreprises qui viennent proposer des offres d'emploi, mais aussi permet aux jeunes de mieux appréhender les codes de l'entreprise, de travailler sur leur lettre de motivation et leur CV. Pour les recruteurs, les forums permettent de rencontrer des profils qui sortent du cadre et d'exercer leur responsabilité sociale. Cette initiative est une co-construction avec les entreprises d'un territoire, des délégués syndicaux CFDT et des DRH / recruteurs d'entreprise où il y a du dialogue social ainsi qu'avec le service public de l'emploi.

### • **La méthode d'intervention sur les offres et les demandes**

*Jean-Emmanuel Mercier, Transfer IOD*

À rebours de la « logique de parcours » qui conduit les jeunes à passer par de nombreuses étapes avant d'accéder à l'emploi, la méthode IOD leur permet d'accéder le plus rapidement possible à des contrats de travail classiques ou en alternance. L'objectif est de leur donner la possibilité, notamment à ceux qui sortent de l'école sans diplôme, de prendre appui sur des expériences de travail pour se former et d'acquérir un statut de salarié, principal vecteur de leur insertion professionnelle et sociale.

Pour ce faire, les consultants IOD interviennent sur le marché « caché », en apportant aux TPE-PME un service de proximité pour les aider à recruter et intégrer leurs salariés. C'est un accompagnement qui contribue à objectiver leurs besoins et à réduire la sélectivité inutile - en amenant les employeurs à réfléchir au contenu des postes de travail plutôt qu'au profil des candidats. Il permet d'organiser des mises en relation directes, sans CV, afin d'éviter que les entretiens soient centrés sur les manques plutôt que sur les atouts des jeunes et, condition essentielle de réussite, de préparer leur arrivée dans l'entreprise.

### • **Les Groupements de créateurs, la création d'entreprise pour les jeunes en difficultés d'insertion**

*Bruno Crépon, Centre de recherche en économie et statistique (Crest)*

Le programme Groupement de Créateurs s'adresse à des jeunes ayant des difficultés sur le marché du travail mais ayant manifesté un intérêt pour la création d'une activité. Le programme, par un accompagnement non directif des jeunes, a pour objectif de favoriser leur autonomie et de développer leur confiance en soi. Il est supposé amener les jeunes à faire évoluer leur perception d'eux-mêmes et de leur environnement en s'appropriant et travaillant leur projet initial. Le but ultime du projet est d'insérer durablement les jeunes et de leur permettre d'atteindre une autonomie décisionnelle et financière.

L'évaluation de ce dispositif, par une méthode d'évaluation randomisée, révèle une accélération significative et importante des investissements en capital humain. Une progression des revenus d'activité, qui s'effectue par une forte augmentation des activités salariées au détriment de l'activité indépendante, est également observée. Le programme permet au final une amélioration substantielle du niveau de vie, dans un environnement salarial stable, et une nette progression de l'autonomie financière.

## ÉCHANGES AVEC LA SALLE

---

## 12h45 > 14h15 **Pause déjeuner**



## Animation de l'après-midi

Joachim Timoteo, chargé d'études et de recherche à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)

### 14h15 > 14h25 **Présentation des travaux du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)**

Antoine Dulin, président de la commission Insertion des Jeunes du COJ

Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse a été créé en janvier 2017 de la fusion de 3 conseils : le conseil national de la jeunesse, le conseil national des missions locales et le conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse. Il est rattaché auprès du Premier ministre et est composé de toutes les parties prenantes concernées par les politiques publiques de jeunesse : jeunes, partenaires sociaux, administration, collectivités locales, monde associatif... La commission Insertion des jeunes est partie intégrante de ce conseil et a entamé des travaux sur différents sujets : repérer et mobiliser les jeunes, autonomie et droits sociaux, orientation et formation et discriminations à l'embauche.

---

### 14h25 > 15h45 **Session 3 - Comment l'accompagnement répond-il à la diversité des besoins ?**

#### • **Transition vers l'âge adulte et modalités d'accompagnement**

Virginie Muniglia, École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)

L'expérience des jeunes les plus vulnérables dans leur trajectoire d'intégration souligne les effets pervers d'un système d'aide qui repose entièrement sur une logique d'activation, c'est-à-dire sur la capacité des individus à prouver qu'ils sont acteurs et investis dans un projet d'insertion en contrepartie du soutien qui leur est apporté. L'injonction à l'autonomie est d'autant plus forte que l'individu dispose de peu de supports et, face à des perspectives d'avenir qui se réduisent souvent à une intégration disqualifiée, la passivité, l'apathie, l'agressivité, ou encore le retrait, apparaissent comme la seule résistance possible, la seule façon de maintenir une position d'acteur.

L'analyse des parcours juvéniles et des pratiques des professionnels qui les accompagnent montre cependant comment certains intervenants, par leur investissement et le dépassement des cadres de leur intervention, se muent en producteurs d'accès aux droits pour les plus vulnérables et permettent ainsi de surmonter les logiques de désavantage cumulatif.

#### • **Articulation de l'offre d'accompagnement sur les territoires**

Claire Bernot-Caboche, Université Lumière Lyon 2

Les jeunes en déshérence rencontrent de multiples problématiques mais ce qui les rassemble est leur difficulté à accéder à l'entreprise leur permettant leur prise d'autonomie. Ce n'est pas le manque de structures et dispositifs spécifiques qui pose problème mais plutôt leur coordination globale et le maillage territorial. Comment améliorer l'efficacité de cette offre foisonnante pour que les jeunes, les familles et les acteurs bénéficient d'une lisibilité globale et qu'elle soit adaptée à la demande ? Cela pose la question de la place des missions locales dans le puzzle de l'offre publique. Elles sont au cœur des dispositifs « jeunesse », mais sont-elles armées pour recevoir la totalité des jeunes le nécessitant aujourd'hui ? Cela pose également la question de la construction d'une véritable politique « jeunesse » coordonnant toutes les politiques sectorielles à tous les niveaux de décision (local - communauté de communes -, régional, national). Ne faut-il pas changer de paradigme politique en matière d'insertion des jeunes pour prendre en compte ces mutations ?

- **Focus sur les jeunes avec des problèmes de santé psychologique**

*Céline Rothe, École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)*

Les conseillers de mission locale sont amenés à accompagner des jeunes confrontés à des problèmes de santé psychologique ou à des troubles psychiques, diagnostiqués ou non, pris en charge ou non. Ces situations semblent être de plus en plus nombreuses et les conseillers sont souvent les seuls professionnels à voir régulièrement certains jeunes concernés. Ces derniers expérimentent une souffrance psychologique et/ou des troubles psychiques tels qu'il leur est difficile de mener à bien leurs démarches d'insertion, durablement entravées par ces problèmes de santé.

Cette présentation s'appuiera sur les premiers résultats d'une enquête sociologique en cours portant sur les incidences de l'apparition des troubles psychiques au moment du passage à l'âge adulte sur les parcours de jeunesse (Financement IReSP, responsabilité scientifique Claude Martin, Arènes/EHESP). Nous y aborderons plus précisément l'incidence de ces troubles sur les accompagnements à l'insertion sociale et professionnelle en mettant en évidence les enjeux soulevés pour les pratiques des conseillers de mission locale et plus largement pour l'action publique.

## ÉCHANGES AVEC LA SALLE

---

### 15h45 > 17h10 **Session 4 - Comment valoriser et développer les compétences ?**

- **Quelles compétences pour favoriser l'insertion ?**

*Sebastian Königs, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Institute of Labor Economics (IZA)*

Sebastian Königs, économiste à l'OCDE direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, présentera les principaux enseignements tirés des dispositifs pour les jeunes en difficultés mis en place aux Etats-Unis. Plusieurs travaux d'évaluation montrent que des interventions ciblées peuvent non seulement améliorer les compétences cognitives des jeunes, mais aussi avoir un impact positif sur leurs compétences non cognitives, c'est-à-dire sur leurs traits de personnalité. Les programmes les plus efficaces sont en général ceux qui interviennent aux plus jeunes âges et qui proposent un projet éducatif adapté. Des liens étroits tissés avec les entreprises locales et les autres acteurs essentiels au placement des jeunes sont également un facteur de succès. Une des particularités du système américain tient au fait que les (principaux) dispositifs qui reçoivent un financement fédéral sont tenus d'apporter des preuves de leur efficacité. Ils sont évalués selon les meilleurs standards. Un financement par la performance des prestataires privés est prévu.

- **S'appuyer sur les entreprises et les acteurs publics pour guider les jeunes**

*Didier Coulomb, Association 100 Chances 100 emplois*

Initié en 2004 à Chalon-sur-Saône par Schneider Electric, le programme 100 Chances 100 emplois vise à répondre aux besoins économiques d'un territoire tout en contribuant à rétablir l'égalité des chances pour les jeunes adultes issus essentiellement des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'accompagnement proposé aux jeunes débute par un sas de mobilisation d'une semaine pour travailler son projet professionnel, reprendre espoir, se mettre en dynamique, acquérir les codes sociaux et rencontrer des entreprises. La semaine suivante, les jeunes présentent leur projet devant un collectif d'entreprises qui leur donne des conseils, partage leur expérience et proposent des terrains d'accueil très larges au sein de leur entreprise. Présent aujourd'hui sur 28 territoires, ce programme est co-piloté localement par une entreprise du territoire et un acteur de l'emploi (très souvent la mission locale). De nombreux autres acteurs y participent : les services publics de l'emploi, les associations de quartiers, et un réseau d'entreprises du bassin.

- **L'initiative Classes METRO, insérer les jeunes en leur faisant accéder à une qualification**

*Corinne Henry*, initiative « Classes METRO » chez METRO Cash & Carry

Engagée en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes et afin de répondre à ses besoins de recrutement au service de ses clients, l'entreprise METRO Cash & Carry a créé en 2006 les « Classes METRO ». Ce dispositif de formation en alternance a pour objectif de pallier au manque de formation et de qualification chez les jeunes et de favoriser leur employabilité.

Il s'agit d'une formation sous contrat de professionnalisation d'une durée de 7 mois. Celle-ci est destinée à des jeunes âgés de 18 à 25 ans, sans qualification professionnelle particulière, souvent confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle : non diplômés, difficultés économiques, sociales ou personnelles. Seule la motivation, le projet professionnel et le goût pour le commerce sont les critères indispensables pour intégrer la formation. Durant cette période, les jeunes sont accompagnés par un tuteur et un référent pédagogique. Au terme de la formation, si celle-ci est validée en termes de savoir-faire et de savoir-être, METRO leur offre un emploi et un CQP (Certificat de qualification professionnelle reconnu par toutes les enseignes de la distribution). Pour certains, il s'agit d'un premier diplôme.

L'accompagnement et l'intégration font partie de l'ADN de l'entreprise. A travers cette formation, il s'agit donc d'un engagement mutuel basé sur le respect, la reconnaissance et le partage des valeurs, répondant aux besoins stratégiques de l'entreprise.

## **ÉCHANGES AVEC LA SALLE**

---

### **17h10 > 17h30 Conclusion**

- **Synthèse des échanges et conclusion**

*Jérôme Gautié*, Professeur à l'Université Paris 1

*Thibaut de Saint Pol*, Directeur de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP)

*Traduction simultanée des interventions et débats en français et/ou anglais.*

## BIBLIOGRAPHIE

- Aeberhardt R., Chiodi V., Crépon B., Gaini M. et Vicard A., « *Du revenu contractualisé d'autonomie à la garantie jeunes : les enseignements d'une expérimentation* », contribution dans « *De l'éducation à l'insertion : dix résultats du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse 2015* », INJEP, 2014.
- Bapteste I., Trindade-Chadeau A. (dir.), « *Ce qu'entreprendre permet d'apprendre. L'entrepreneuriat des jeunes : insertion professionnelle pour certains, levier d'apprentissage pour tous* », INJEP, coll. « *Les Cahiers de l'action* », 2014.
- Bernot-Caboche, C. (2016). « *Les jeunes « invisibles ». De l'émergence d'un problème à l'élucidation des conditions de construction de réponses cohérentes* » Thèse de doctorat soutenue le 23 mai 2016 à Lyon.
- Blache G., Greco D., « *L'accompagnement intensif des jeunes demandeurs d'emploi (AIJ)* », Eclairages et synthèses n°28, Pôle emploi, 2017.
- Bloom, Dan, « *Programs and Policies to Assist High School Dropouts in the Transition to Adulthood* », The Future of Children, 2010.
- Carcillo S., « *Des compétences pour les jeunes défavorisés. Leçons américaines* », Sécuriser l'emploi, Sciences Po, 2016.
- Comité scientifique en charge de l'évaluation de la Garantie jeunes - *Rapport intermédiaire* - novembre 2016.
- CREST/J-PAL(EEP)/SCIENCES-PO, « *Les effets du dispositif Groupements de Créateurs : résultats d'une expérience contrôlée* », Rapport d'évaluation, Fond d'expérimentation pour la jeunesse, 2016.
- DMML, « *Bilan d'activité des missions locales 2015-2014* ».
- France Stratégie / Dares - « *L'insertion professionnelle des jeunes* » - Rapport à la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social - janvier 2017.
- Lafitte Jean-Marc, « *Les facteurs de réussite de l'intermédiation et les limites à leur pratique : approche dans et en dehors du cadre de la méthode IOD* », contribution dans « *Les (in)adéquations sur le marché du travail métropolitain* », une publication de L'Observatoire Partenarial de l'Economie de Lille Métropole, avril 2015.
- Maibom J., Rosholm M., Svarer M., « *Experimental Evidence on the Effects of Early Meetings and Activation* », The Scandinavian Journal of Economics, 2017.
- Muniglia V., « *Comprendre les ruptures dans les parcours d'accompagnement : l'exemple des jeunes faisant l'expérience de la dépendance contrainte* », Informations sociales, « *Jeunesse(s) : les voies de l'autonomie* », n°195, 2017, p. 105-116.
- Muniglia V., Rothé C., « *Parcours de marginalisation de jeunes en rupture chronique : l'importance des autres significatifs dans le recours à l'aide sociale* », Revue Française des Affaires Sociales, n°1-2, 2013, p. 76-95.
- Muniglia V., Rothé C., Thalineau A., « *Accompagner les jeunes vulnérables : catégorisation institutionnelle et pratique de la relation d'aide* », Agora Débats/jeunesses, Presses de Sciences Po. / INJEP, n°62, Paris, 2012, p. 97-110.
- Rostam W., « *L'École de la 2<sup>e</sup> chance, la "grande école" des décrocheurs motivés* », Dares Analyses n°068, septembre 2014.
- Rostam W., « *Les jeunes en emploi d'avenir : quel accès à la formation, pour quels bénéficiaires ?* », Dares Analyses n°056, octobre 2016.
- Tézenas du Montcel A., « *Un chemin de réussite pour chaque jeune à travers six méthodes d'insertion dans le monde du travail* », Former au XXI<sup>e</sup> siècle, JP Morgan et Institut de l'entreprise, 2017.
- Trindade-Chadeau A. (dir.), « *Faciliter la transition vers l'emploi des jeunes : stratégies locales d'accompagnement* », INJEP, coll. « *Les Cahiers de l'action* », 2012.

## SITOTHÈQUE

- 100 chances 100 emplois ;
- La commission de l'insertion des jeunes du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) ;
- Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (Dares) ;
- Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) ;
- Groupement de créateurs ;
- Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) ;
- La jeunesse invisible ;
- MDRC ;
- Organisme de coopération et de développement économiques (OCDE) ;
- Transfer IOD ;
- TrygFonden's Centre for Child Research.





# NOTES

A series of horizontal dashed lines for writing notes.





# Pratiques d'insertion PROFESSIONNELLE des jeunes

**Retours d'expérience et perspectives**

